

**Les Équipements de puissance
Reliance Itée/Juste Investir inc.**

**Site contaminé par les BPC
86-88, boul. Hymus à Pointe-Claire**



*Développement durable,
Environnement et Lutte
contre les changements
climatiques*

Québec  

Les Équipements de puissance Reliance Itée/Juste Investir inc. Site contaminé par les BPC

Mars 2013

- Déversement de 800 à 1 200 litres d'huile et d'eau huileuse contaminées par des BPC* sur le site et découverte de l'entreposage illégal de contenants et d'équipements contenant des BPC.

Avril 2013

- Début d'une enquête du Ministère relativement aux manquements à la LQE et au RMD.

* Biphényles polychlorés

*Développement durable,
Environnement et Lutte
contre les changements
climatiques*

Québec 

Les Équipements de puissance Reliance Itée/Juste Investir inc. Site contaminé par les BPC

Juin 2013

Avis de la direction de santé publique :

- Présence de quantités importantes de matières dangereuses, dont des BPC, nécessitant des actions à brève échéance afin d'assurer la sécurité de la population.

Juin 2013

- Réception d'un rapport de caractérisation sommaire des contenants et équipements présents sur le site confirmant la présence de matières et d'huile fortement contaminées par les BPC.

Les Équipements de puissance Reliance Itée/Juste Investir inc. Site contaminé par les BPC

Sécurisation du site et élimination des matières dangereuses

29 août 2013

Ordonnance n° 630 transmise à Reliance exigeant notamment :

- La sécurisation du site;
- La vidange et la disposition des équipements contenant des BPC ou contaminés par des BPC;
- La disposition de sols contaminés entreposés en conteneurs.

D'août à octobre 2013

- Sécurisation du site par le MDDELCC.
- Travaux de **disposition des liquides les plus contaminés par les BPC** (> 10 000 mg/kg) par Sanexen – surveillance des travaux par un inspecteur du Ministère.

*Développement durable,
Environnement et Lutte
contre les changements
climatiques*

Québec 

Les Équipements de puissance Reliance Itée/Juste Investir inc. Site contaminé par les BPC

Ainsi, toutes les mesures nécessaires ont été mises en œuvre pour assurer la sécurité de la population et le site est jugé **sécuritaire**.

De décembre 2013 à février 2014

- Travaux de disposition des autres matières contaminées par les BPC par Sanexen - surveillance des travaux par un inspecteur du Ministère.

Les Équipements de puissance Reliance Itée/Juste Investir inc. Site contaminé par les BPC

Caractérisation du terrain

D'octobre 2013 à décembre 2014

- Réalisation d'une évaluation environnementale de site (EES) phase I du site par Technorem.
- Réalisation de travaux de caractérisation environnementale phases II et III du site par Technorem.

4 juin 2015

- Tenue d'un encan et adjudication de la propriété à Juste Investir inc. pour taxes impayées par la Ville de Pointe-Claire.

Les Équipements de puissance Reliance Itée/Juste Investir inc. Site contaminé par les BPC

10 juin 2015

- Réception des rapports de caractérisation environnementale phases II et III de Technorem et des scénarios de réhabilitation.

Février 2016

Notification de l'ordonnance n° 652 à Les Équipements de puissance Reliance Itée et à Juste Investir inc. visant :

- La réhabilitation du terrain de Reliance /Juste Investir;
- Des travaux de caractérisation complémentaires des terrains voisins et leur réhabilitation si requise;
- Un suivi des eaux souterraines.

Les Équipements de puissance Reliance Itée/Juste Investir inc. Site contaminé par les BPC

Mars 2016

Le Ministère a reçu des procureurs de Juste Investir inc. :

- Un plan de caractérisation donnant suite à la deuxième exigence de l'ordonnance;
- Copie de la requête en suspension et en contestation de l'ordonnance déposée au TAQ*.

Août 2016

- Le Ministère enquête sur le non-respect de l'ordonnance n° 652 par Les Équipements de puissance Reliance Itée.

* Tribunal administratif du Québec

Les Équipements de puissance Reliance Itée/Juste Investir inc. Site contaminé par les BPC

1^{er} août 2016

- Le Ministère accepte le plan de caractérisation des terrains voisins proposé par le consultant de Juste Investir inc.

De septembre 2016 à janvier 2017

- Des travaux de caractérisation des terrains voisins situés dans le périmètre immédiat de l'ancien site de Reliance sont réalisés par le consultant de Juste Investir inc.

Les Équipements de puissance Reliance Itée/Juste Investir inc. Site contaminé par les BPC

21 décembre 2016

- Le TAQ refuse la requête en suspension de l'ordonnance déposé par Juste Investir inc.
- Les dates d'audition de la requête en contestation du bien-fondé de l'ordonnance ont été reportées à deux reprises. Les nouvelles dates d'audition sont **du 23 au 26 mai 2017**.

Février 2017

- Le Ministère reçoit le rapport de caractérisation environnementale attesté des terrains voisins.

Les Équipements de puissance Reliance Itée/Juste Investir inc. Site contaminé par les BPC

Résultat des procédures pénales contre Les Équipements de puissance Reliance Itée et ses représentants

8 février 2017

- Plaidoyer de culpabilité de Reliance aux 16 constats d'infraction délivrés le 27 janvier 2016 pour des infractions à la LQE* et au RMD** (**586 354,52 \$**)
- Plaidoyer de culpabilité de M. Théodore Marshall Lewis, représentant de la compagnie, aux quatre constats d'infraction délivrés le 27 janvier 2016 pour des infractions à la LQE* et au RMD** (**9 656 \$**)

2 mars 2017

- Plaidoyer de culpabilité de Reliance au constat d'infraction délivré le 1^{er} février 2017 pour le défaut de respecter l'ordonnance n° 652 (**40 687,48 \$**)

* Loi sur la qualité de l'environnement

** Règlement sur les matières dangereuses

*Développement durable,
Environnement et Lutte
contre les changements
climatiques*

Québec 

Les Équipements de puissance Reliance Itée/Juste Investir inc. Site contaminé par les BPC

Semaine du 13 mars 2017

- Le plan de réhabilitation attendu dans la semaine du 13 mars 2017 n'a pas été déposé par Juste Investir inc. ou son consultant.

21 mars 2017

- Un avis de non-conformité est transmis à Juste Investir inc. pour avoir refusé ou négligé de se conformer à l'ordonnance n° 652, en ne transmettant pas, dans la semaine du 13 mars 2017, un plan de réhabilitation.
- Le Ministère a rencontré la Ville de Pointe-Claire afin de l'informer des résultats des travaux de caractérisation des terrains voisins et des actions à venir dans le dossier.

Caractérisation des terrains avoisinant l'ancien site de Reliance

De septembre 2016 à janvier 2017

Rapport de DEC* (24 février 2017)

Objectifs :

- Caractérisation et évaluation de la qualité des sols et des eaux souterraines des propriétés voisines du site de Reliance

Travaux :

- 34 forages (échantillonnage de sols)
- 20 puits (échantillonnage eau souterraine – sols et roc)

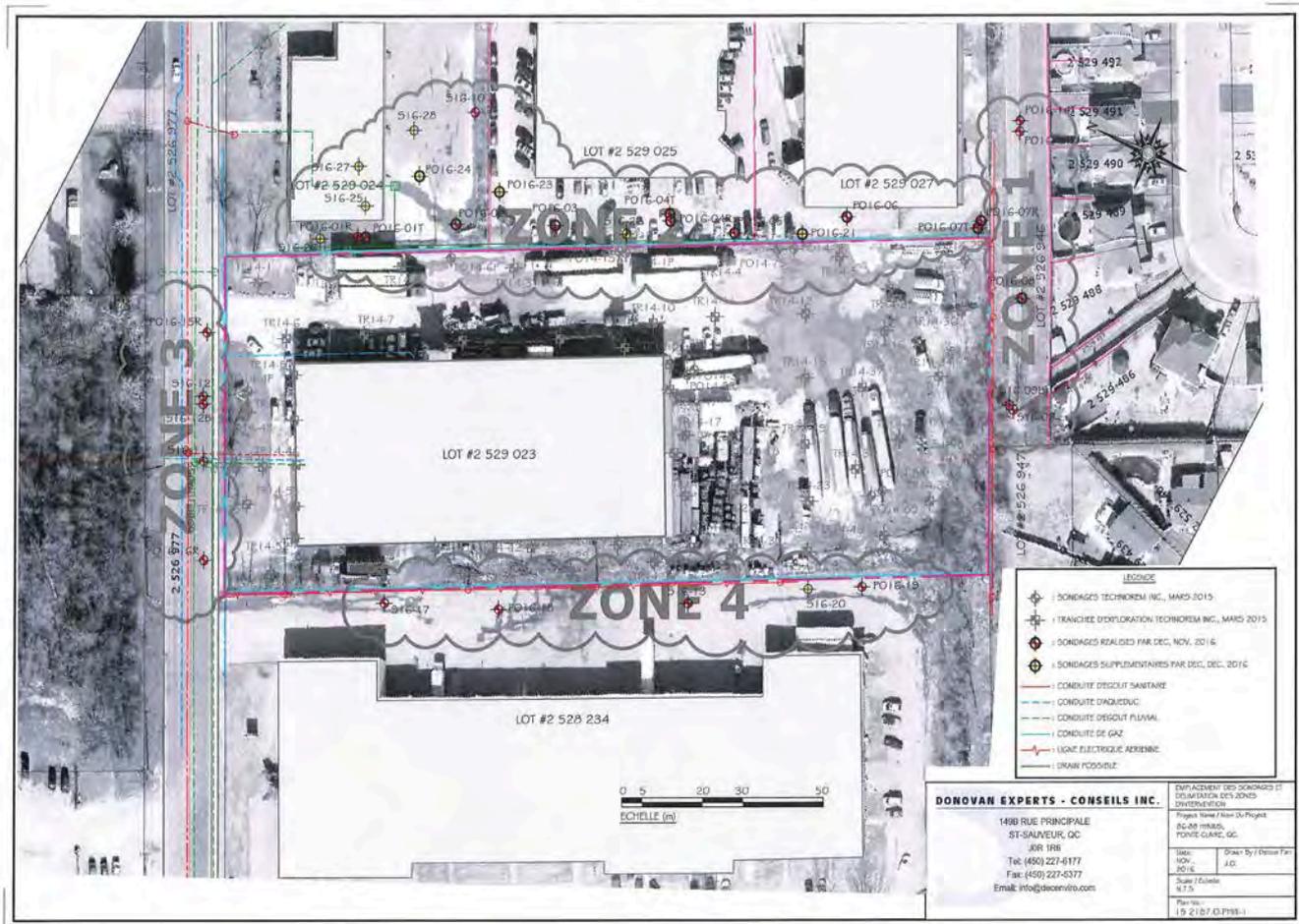
* Donovan Experts-Conseils inc.

*Développement durable,
Environnement et Lutte
contre les changements
climatiques*

Québec 

Les Équipements de puissance Reliance Itée/Juste Investir inc. Site contaminé par les BPC

Site Reliance avant nettoyage en 2013 (d'après DEC, février 2017)

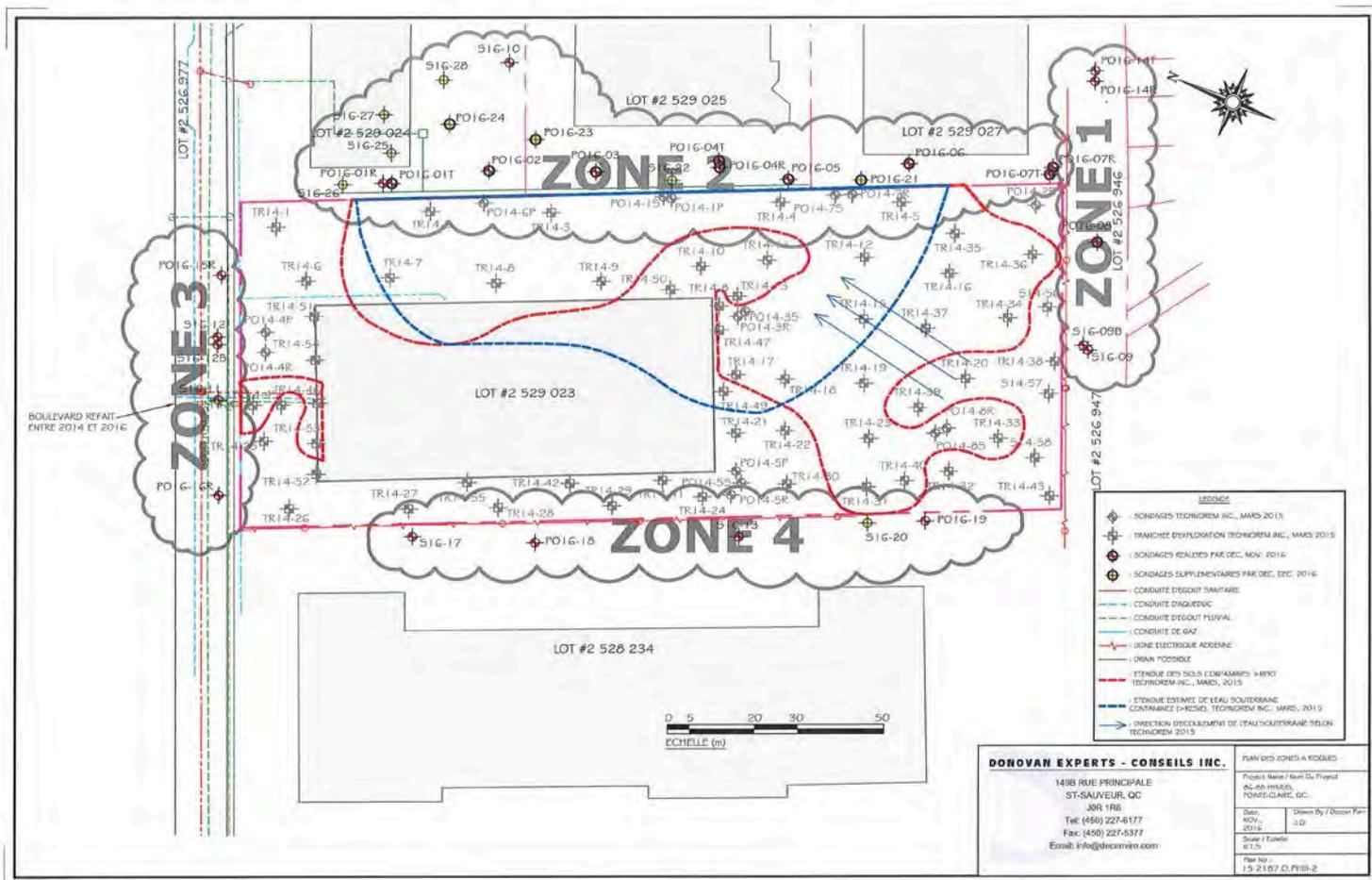


**Developpement durable,
Environnement et Lutte
contre les changements
climatiques**

Les Équipements de puissance Reliance Itée/Juste Investir inc.

Site contaminé par les BPC

Caractérisation des sols Reliance (d'après Technorem, juin 2015) et forages extérieurs (d'après DEC, février 2017)



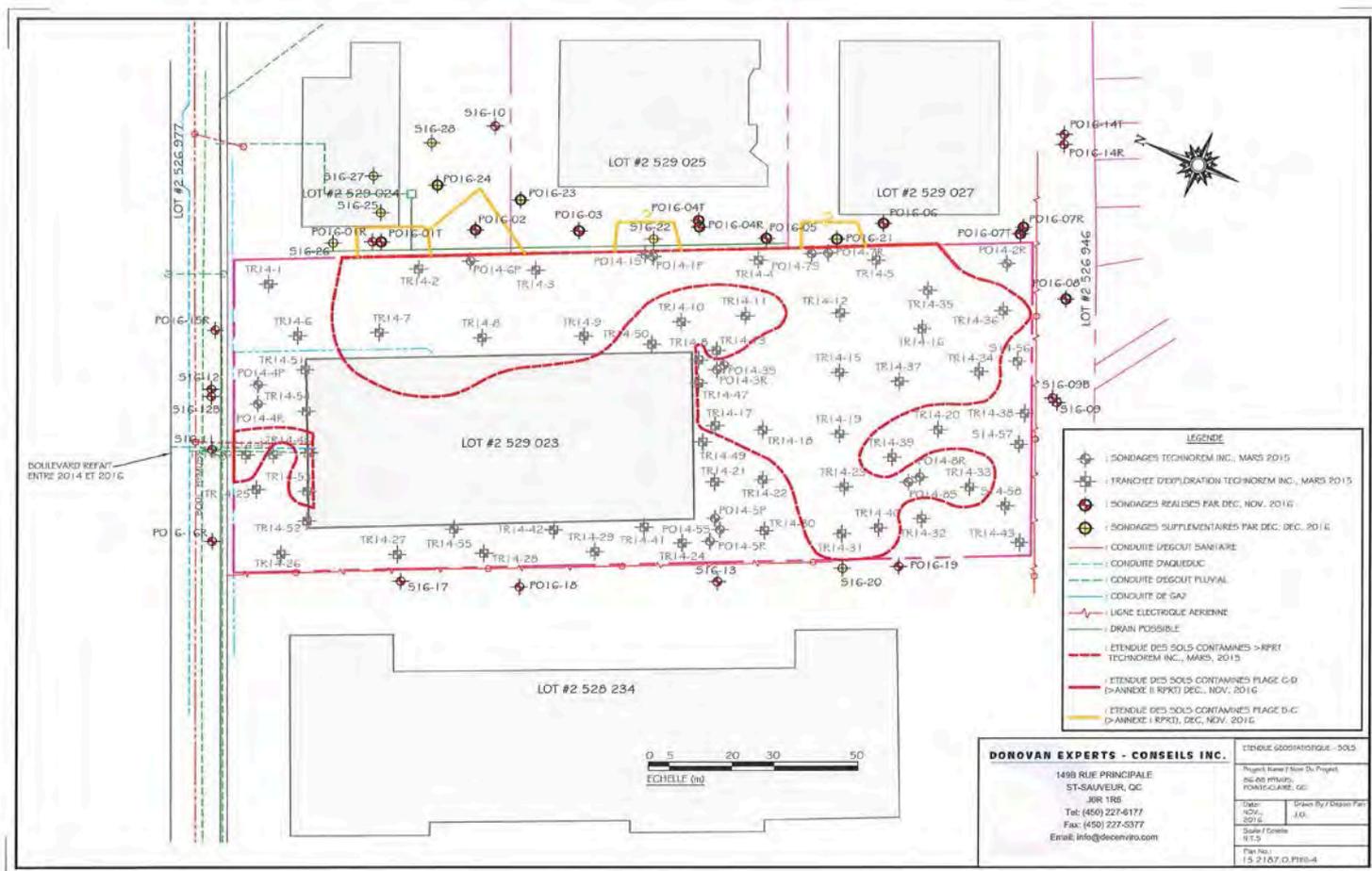
**Développement durable,
 Environnement et Lutte
 contre les changements
 climatiques**



Les Équipements de puissance Reliance Itée/Juste Investir inc.

Site contaminé par les BPC

Étendue sols B-C, extérieur du site de Reliance (d'après DEC, février 2017)



**Développement durable,
 Environnement et Lutte
 contre les changements
 climatiques**



Résultats de la qualité des sols*

- Secteurs sud, ouest et nord : < Critères B** (PPSRT et RPRT)
- Piste cyclable (hydrocarbures pétroliers C10-C50, BPC et D&F*** non détectés ou près de la limite détection)
- Secteur est (industriel) : Plage B-C (BPC, dioxines et furanes, métaux)

* Contamination attribuable aux activités et au site de Reliance.

** Seuil permettant des usages résidentiels

*** Dioxines et furanes

PPSRT : Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés

RPRT : Règlement sur la protection et la réhabilitation des terrains

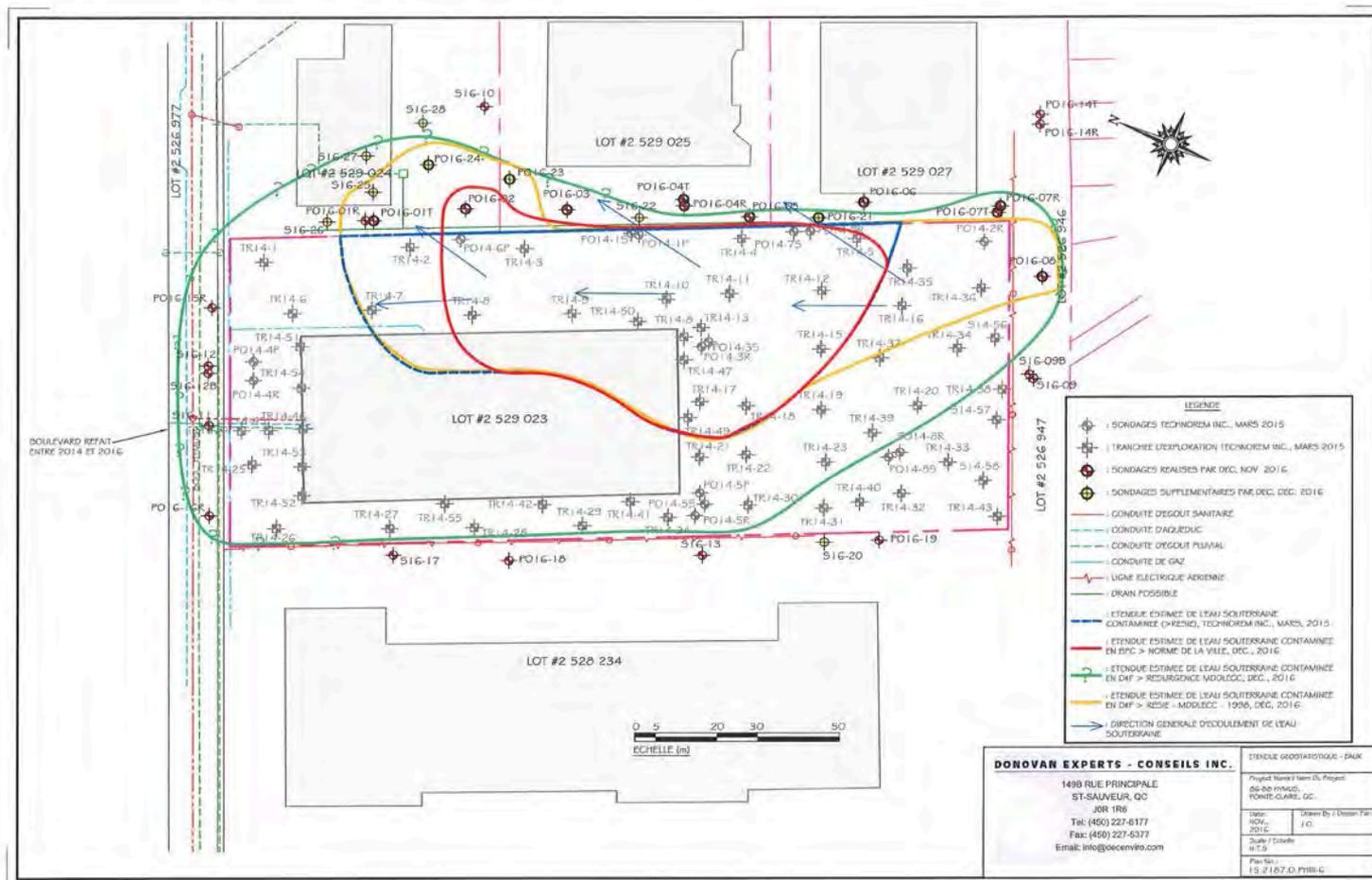
*Développement durable,
Environnement et Lutte
contre les changements
climatiques*

Québec 

Les Équipements de puissance Reliance Itée/Juste Investir inc.

Site contaminé par les BPC

BPC et D&F dans l'eau souterraine (d'après DEC, février 2017)



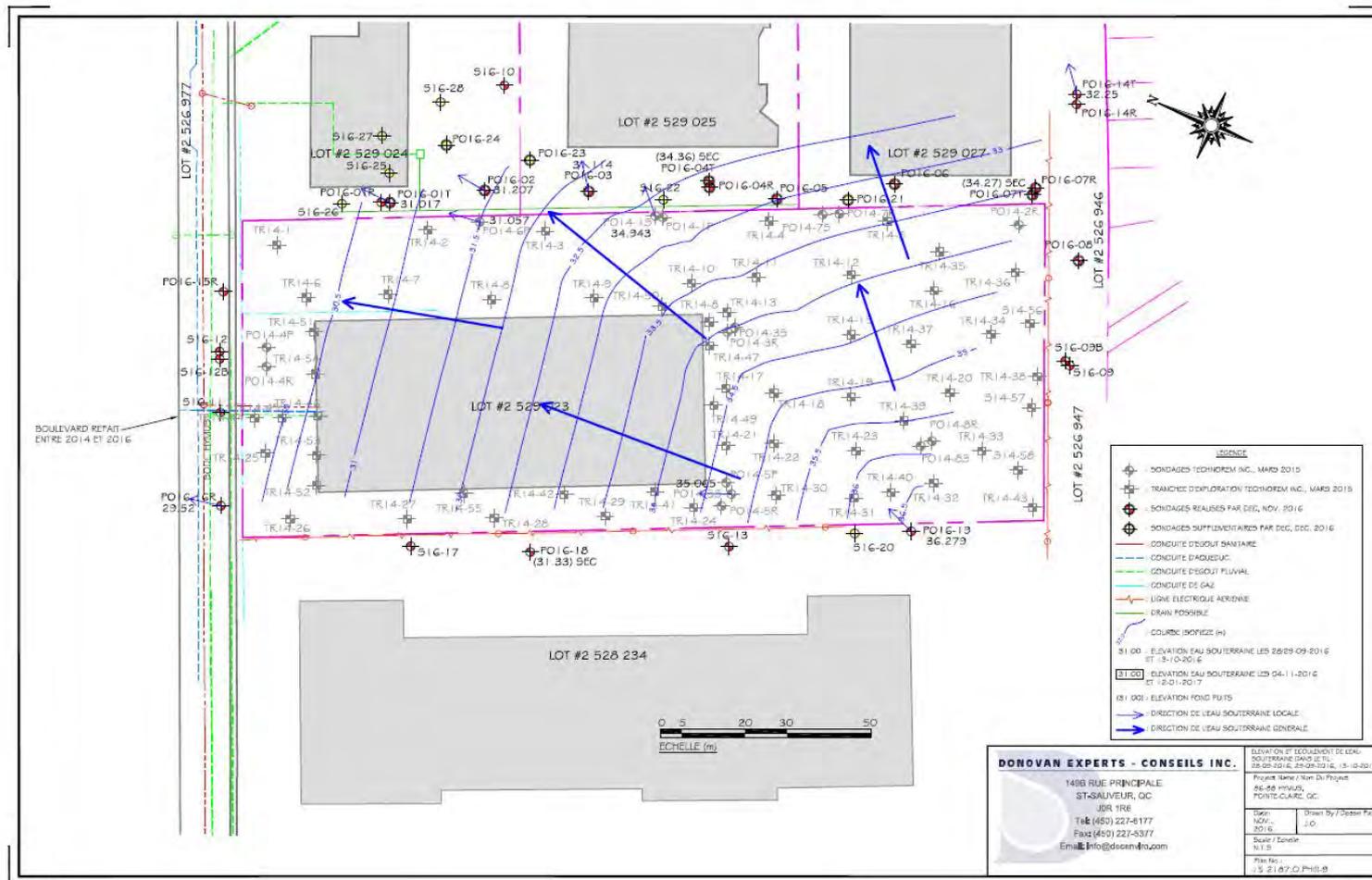
**Développement durable,
Environnement et Lutte
contre les changements
climatiques**



Les Équipements de puissance Reliance Itée/Juste Investir inc.

Site contaminé par les BPC

Écoulement des eaux souterraines dans le till (d'après DEC, février 2017)



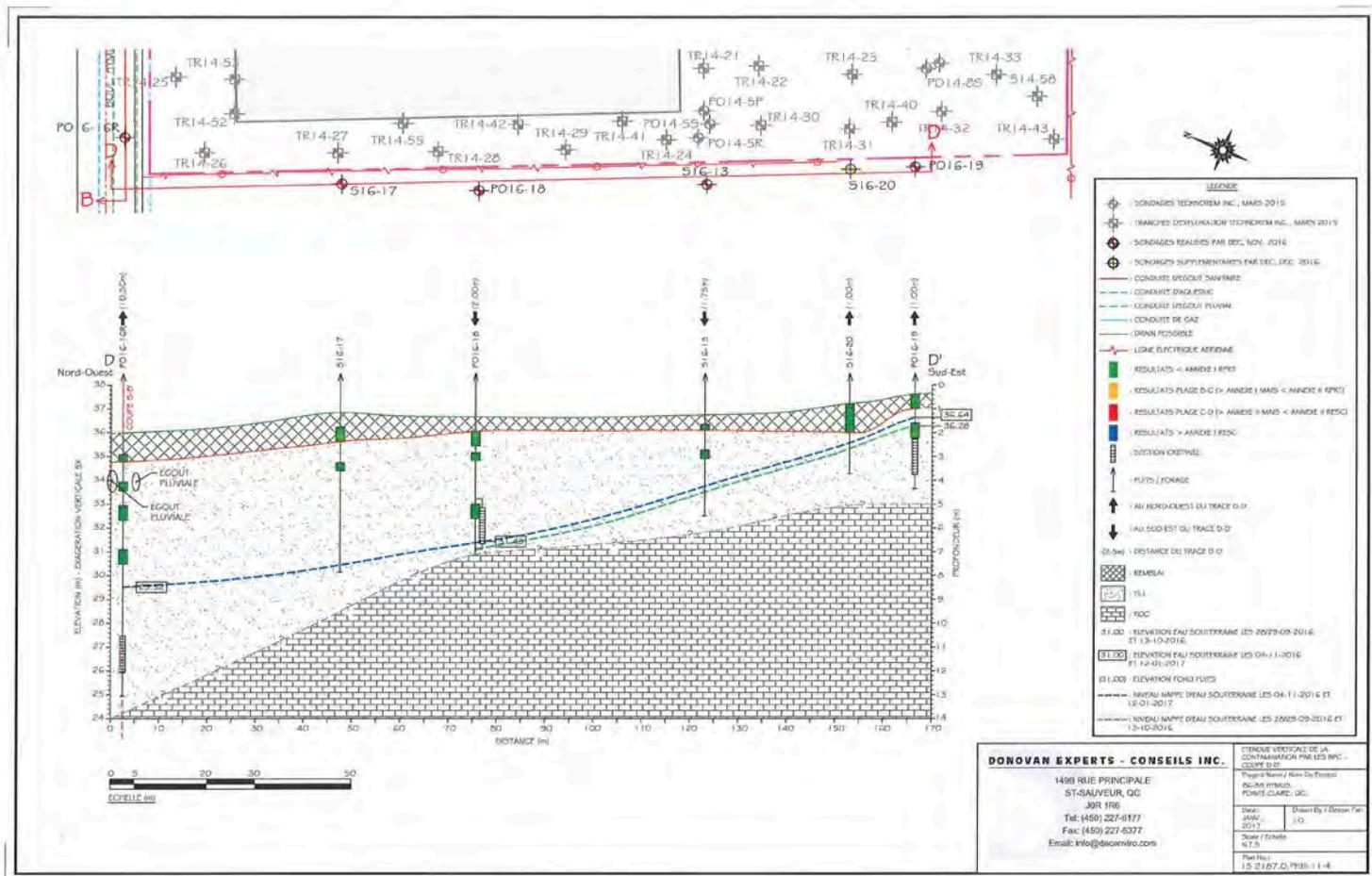
**Développement durable,
Environnement et Lutte
contre les changements
climatiques**



Les Équipements de puissance Reliance Itée/Juste Investir inc.

Site contaminé par les BPC

Coupe côté ouest (d'après DEC, février 2017)



**Développement durable,
Environnement et Lutte
contre les changements
climatiques**



Résultats de la qualité des eaux souterraines*

- BPC > Norme CMM pluvial (1 µg/l) → 1 puits à l'est (terrain industriel)
- Dioxines et furanes :
 - > RESIE** (0,012 µg/l) → secteurs sud et est
 - > Eau de surface*** (3,1 x 10⁻⁹ µg/l) → secteurs sud, est et nord

* Contamination attribuable au site de Reliance.

** Résurgence eaux de surface et infiltration égouts (PPSRT, 1998).

*** Guide d'intervention de la PPSRT (juillet 2016)

Les Équipements de puissance Reliance Itée/Juste Investir inc. Site contaminé par les BPC

Conclusions du rapport de Donovan Experts-Conseils inc. (février 2017)

Sols :

- Respect des critères d'usages sur les terrains voisins
- Étendue limitée de sols B-C du côté est (industriel)

Eau souterraine :

- BPC > norme municipale (1 puits du côté est)
- Dioxines et furanes > RESIE* (1998) des côtés est et sud
- Dioxines et furanes > critère eau surface (2016) des côtés est, sud et nord

Récepteurs :

- Aucun puits d'eau potable
- Égouts ville → respect norme BPC (1 µg/l);
- Ruisseau Denis à environ 1,1 km
- Fleuve Saint-Laurent (lac Saint-Louis) à 2,4 km

* Résurgence eaux de surface et infiltration égouts

Les Équipements de puissance Reliance Itée/Juste Investir inc. Site contaminé par les BPC

En conclusion

Sols

- Les sols des propriétés voisines **respectent les exigences** liées aux zonages et aux utilisations actuelles (commerciales, industrielles, institutionnelles, non sensibles [parc] et chaussées).
- Ainsi, aucune réhabilitation des lots voisins ne serait requise considérant le respect des critères d'usages.
- La contamination des sols due aux activités passées migre peu à l'extérieur du site vers les voisins industriels et ne migre pas vers la piste cyclable (secteur résidentiel).

Eaux souterraines

- Il n'y a pas d'usage de l'eau souterraine (la population est desservie en eau potable par le réseau d'aqueduc de la ville).
- Il n'y a pas de résurgence (écoulement) vers des récepteurs extérieurs au site (égout, cours d'eau) et la migration de l'eau souterraine se fait dans la direction opposée au secteur résidentiel.

Les Équipements de puissance Reliance Itée/Juste Investir inc.

Site contaminé par les BPC

Actions à venir

- Le plan de réhabilitation attendu dans la semaine du 13 mars 2017 n'a pas été déposé par Juste Investir inc. ou son consultant.
- Un avis de non-conformité est transmis à Juste Investir inc. pour avoir refusé ou négligé de se conformer à l'ordonnance n° 652, en ne transmettant pas son plan de réhabilitation.
- Le Ministère fait un suivi rigoureux du dossier afin de s'assurer que les mesures ordonnées soient respectées.
- Le Ministère évalue actuellement les suites à donner pour s'assurer du respect de l'ordonnance n° 652 par Juste Investir inc.